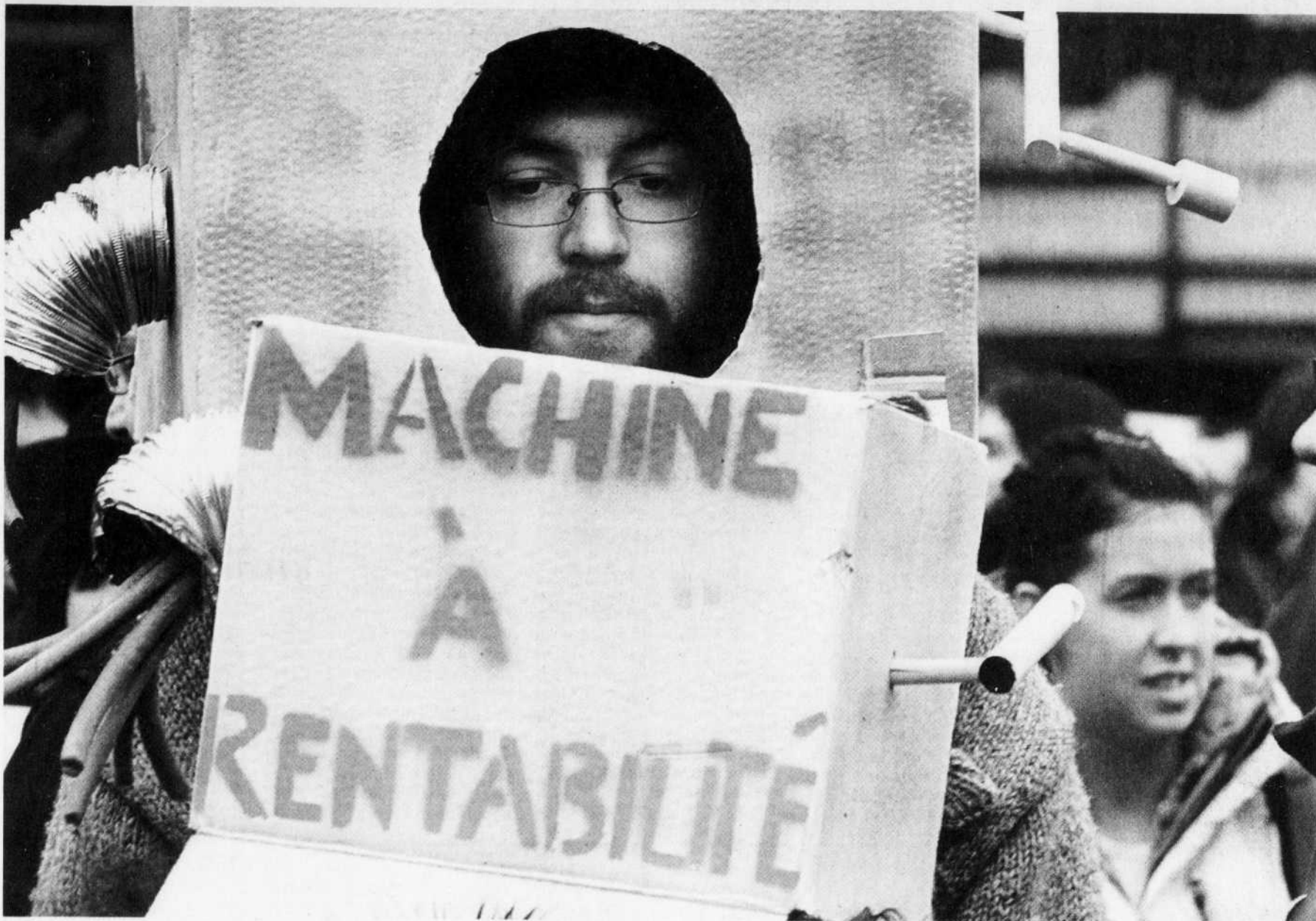


SYNDICALISME

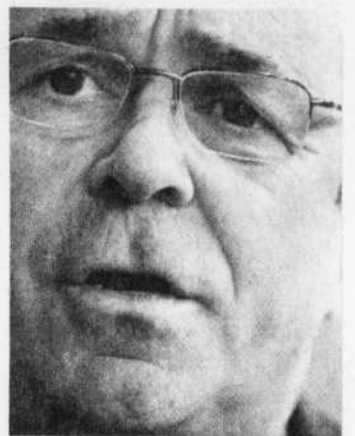
CAHIER G

1^{ER} MAI 2009

LE DEVOIR



Partout, on élimine des postes, on demande l'acceptation volontaire d'une diminution de salaire, on transforme le fonctionnement des divers régimes favorables aux travailleurs, tout cela parce qu'avec le temps on espère que les profits seront à nouveau au rendez-vous.



MICHEL ARSENAULT
«Intervenir auprès du gouvernement au nom de nos affiliés»
Page 2



CLAUDETTE CARBONNEAU
Pour un nouveau modèle économique
Page 3

LE 1^{ER} MAI
«Sortie de crise, le monde d'abord»
Page 2

FONCTION PUBLIQUE
Vers un front commun
Page 5

SYNDICATS DÉMOCRATIQUES
Satisfaction à propos des interventions du gouvernement
Page 6

ÉDUCATION
Le décrochage des profs est aussi important que celui des élèves
Page 7

SANTÉ
La pénurie de ressources humaines menace tout le réseau
Page 8

À quoi servent les entreprises?

Il y a 30 ans, le néolibéralisme naissant allait changer le monde

Il y a de la panique dans l'air! La Banque du Canada nous informe que la récession aura la vie dure. Les gouvernements débattent de mesures d'urgence. Les futurs retraités paniquent quand ils voient fondre la valeur de leurs placements. Les Bourses chutent à la suite d'une baisse généralisée des profits. Les industries diverses se réorganisent pour sauver leur capitalisation. Et les travailleurs, dans tout ça?

NORMAND THÉRIAULT

Il y a vingt ans, un mur allait tomber. Et un seul modèle économique majeur allait devenir universel. Il y aurait bien ici et là encore des traces de cette vieille formule qui a nom «troc» et qui se retrouve là où survivent des économies dites parallèles: mais elles sont si marginales qu'elles deviennent inquantifiables au temps des analyses. Bref, le monde était devenu capitaliste et, pour des enthousiastes qui se retrouvaient dans ces lieux «saints» que sont les fonds monétaires ou les banques mondiales, on pouvait enfin parler d'économie «globalisée», comme annoncer qu'une ère glorieuse débutait, instituée par un néolibéralisme triomphant. Bien sûr, il y aurait toujours une social-démocratie survivante, mais là même on aurait à transformer les modèles en place et ainsi démontrer que, dans ce secteur aussi, les profits étaient au rendez-vous.

Mais l'avidité, croit-on, mit à mal tout ce bel édifice économique. Et ces financiers, dont des Reagan et Thatcher avaient

portant ces préados, vu leur petite taille, pour pousser les chariots, dans les couloirs souterrains des charbonnières.

On vit donc aussi plus tard, au siècle dernier, de grandes industries construire des villes «modèles» pour accueillir leurs travailleurs: Arvida est ainsi toujours citée en exemple dans les ouvrages consacrés à l'urbanisme.

Ce fut une époque où on parla d'un capitalisme «humanitaire», même si on peut se demander si, sans l'émergence d'une force syndicale, les grandes entreprises auraient d'elles-mêmes consenti à mettre en place des régimes d'assurance et de retraite auxquels travailleurs et patrons contribueraient (régimes dont les GM de ce monde, voire les Air Canada, font actuellement tout pour se débarrasser).

Économie actuelle

Le monde est maintenant en crise. Exxon fait moins de profits car la consommation baisse. Les banques ne prêtent plus, de peur de voir leurs créanciers se déclarer insolubles. Et le consommateur, celui qui s'endettait pour soutenir le système et acquérir à prix fort des objets produits par un sous-prolétariat, ce consommateur tout à coup n'achète plus. Et le système s'écroule.

Des gouvernements montent

donc à l'assaut: il faut sauver le système, soutenir les machines à argent que sont les banques et faire en sorte que les entreprises demeurent entrepreneuriales, quitte à ce que ce soit à un niveau moindre. Et les patrons de répondre en parlant de restructuration, de réorganisation, de recapitalisation.

Ainsi, partout, on élimine des postes, on demande l'acceptation volontaire d'une diminution de salaire, on transforme le fonctionnement des divers régimes favorables aux travailleurs, tout cela parce qu'avec le temps on espère que les profits seront à nouveau au rendez-vous: le système dont Marx parlait tient toujours.

Aussi, il ne faut pas se surprendre de voir que des entreprises fabriquant des produits de haut niveau doivent ralentir leur production, même fermer leurs portes, car ne faut-il pas engranger rapidement des millions, même des milliards? Il faut en effet maintenant se débarrasser des énormes dettes accumulées lors d'une vente ou d'un rachat récents, que des établissements bancaires ont soutenus sans tenir compte d'un niveau d'endettement trop élevé. Quant à ceux qui y œuvrent, ils devraient comprendre, même si leur vie, sa qualité du moins, dépend de l'existence de ces entreprises, que, lorsque le système s'écroule, il est normal qu'ils en soient les premières victimes, étant eux et elles sur la



MICHAEL CARONNA REUTERS

première ligne.

On a compris. Dans le modèle économique néolibéral, l'entreprise n'a pas pour fonction de produire de la qualité, de respecter l'environnement, d'assurer un bien collectif, mais bien de générer des profits. Ainsi, un rendement sur placement de 15 % est plus intéressant qu'une voiture bien conçue.

On comprendra ainsi que le 1^{er} mai prochain, en peu d'endroits, il y aura des rassemblements. Pourquoi fêter des travailleurs et travailleuses, car ils comptent pour si peu dans le monde entrepreneurial?

Le Devoir

SORTIE DE CRISE

1^{ER} MAI
FÊTE INTERNATIONALE
DES TRAVAILLEUSES
ET DES TRAVAILLEURS

**LA CSN
S'OCCUPE DU
MONDE D'ABORD!**

CSN

SYNDICALISME

Fédération des travailleurs du Québec

« Notre rôle est d'intervenir auprès du gouvernement au nom de nos affiliés »

Le Québec possède des outils économiques collectifs uniques

Quel est le degré d'autonomie que possèdent les syndicats de la FTQ par rapport à la centrale syndicale? La Fédération et le Fonds de solidarité devraient-ils prendre plus de distance l'une de l'autre? Quels sont les moyens d'action mis de l'avant par la centrale en ces temps de crise économique et financière? Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Michel Arsenault, répond.

RÉGINALD HARVEY

Ce grand mouvement regroupant plus d'un million de membres a récemment fait les frais d'un dérapage syndical dans le secteur de la construction. Il est arrivé souvent que les cols bleus de la Ville de Montréal subissent, pour leur part, de virulentes critiques du public et des médias à la suite de comportements pour le moins douteux. La question se pose donc: jusqu'où va l'autonomie des membres de la FTQ dans de telles circonstances? « Il y a 557 000 membres à l'intérieur de la centrale et 31 syndicats affiliés qui sont complètement autonomes. Sur le plan syndical, la formule Rand s'applique, mais sur celui de l'affiliation à la FTQ, tout repose sur une base volontaire; il n'y a pas un seul syndicat qui est obligé d'être membre chez nous », assure M. Arsenault.

Il brosse ce tableau de l'emploi pour mieux faire connaître la réalité: « La Fédération compte tout au

plus une soixantaine d'employés, sur les mille permanents qui se retrouvent à l'intérieur des syndicats. Chacun d'eux a sa façon de fonctionner. » Il situe la raison d'être de la FTQ à l'intérieur de cette structure: « À travers les années, on a donné une vocation à celle-ci, et je dirais que son premier rôle, c'est d'intervenir auprès du gouvernement au nom de nos affiliés. Depuis 25 ans, on s'engage aussi avec le Fonds de solidarité dans l'économie du Québec, dans le maintien et la création d'emplois. »

Est-elle pour autant privée de tout pouvoir d'intervention en cas de dérive syndicale? « La FTQ a un pouvoir moral sur ces affiliés, mais elle ne dispose pas de pouvoir hiérarchique. Je dois quand même dire que, dans le cadre des événements qui viennent de se produire, on a regardé attentivement nos statuts. Au dernier conseil général, qui est l'instance suprême entre deux congrès, j'ai reçu le mandat d'examiner ces statuts sous l'angle du code moral, et il est clair que, lors du prochain congrès, il y aura

un grand débat au sujet de celui-ci, sur l'éthique à la FTQ. Pour nommer les choses par leur nom, on veut éviter les dérapages. »

Il situe les événements dans cette perspective: « Pour les 60 employés que compte la centrale, pour les mille de nos affiliés et les 444 du Fonds, il y a eu un dérapage dans un compte de dépenses; c'est déplorable et ce n'est pas correct, mais il n'y a pas là de quoi remplir les pages de la presse montréalaise pendant un mois de temps. C'est un peu une diversion qu'on a vécue. »

La FTQ, le Fonds et le dernier budget

Michel Arsenault, qui préside à la fois la FTQ et le conseil d'administration du Fonds de solidarité, se sent tout à fait à l'aise dans l'exercice des deux fonctions: « Il n'y a rien d'incompatible à vouloir créer de la richesse et à faire en sorte qu'elle soit divisée équitablement; c'est ce qu'on fait avec le Fonds. »

Il dresse un inventaire des résultats obtenus: « On a maintenu et créé 126 000 emplois au Québec durant les 25 dernières années. De 10,00 \$, la valeur de l'action est passée à 21,20 \$ aujourd'hui. On a également inculqué chez nos gens une mentalité d'épargne pour leurs vieux jours. Il y avait 2 % de nos membres qui possédaient des REER et mainte-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Michel Arsenault, président de la FTQ

nant il y en a 60 %. Quand on regarde cela dans son ensemble, on est assez fier de ce qu'on a fait, même si on n'est pas parfait. »

Le gouvernement a même mis le Fonds à contribution en période de crise: « On fait notre job et, lorsqu'on regarde le dernier budget de Mme Jérôme-Forget, on voit qu'on va injecter, juste dans celui-ci, 500 millions de dollars dans l'économie québécoise. » Après avoir ventilé cette somme, il formule cette observation: « Ce n'est pas peu dire et cela ne se voit pas ailleurs dans le monde syndical. »

Le fédéral, irritant majeur de la crise

Sans minimiser les effets de la

tourmente économique sur le Québec, le président de la FTQ estime que celui-ci est moins secoué que les provinces anglophones et que les États-Unis par cette tempête. Il en fournit les raisons: « La principale, c'est qu'on a une économie diversifiée ici. La deuxième, c'est qu'on possède des outils économiques collectifs qu'on ne trouve pas ailleurs: c'est ce qu'on appelle la solidarité économique. On a le Mouvement Desjardins, la Société générale de financement du Québec (SGF), la Caisse de dépôt et Investissement Québec; on a aussi le Fonds de solidarité et Fondation de la CSN. C'est une situation différente d'ailleurs et, nous, à la FTQ, on croit à un certain mode d'intervention dans l'économie sous une autre forme que des subventions. »

Il n'en demeure pas moins que les temps sont difficiles pour plusieurs: « Sur le plan forestier, ça fait mal, tout comme dans le secteur de la métallurgie et des mines. » Il identifie un obstacle majeur dans la tourmente économique actuelle: « Ce qui nous irrite le plus, c'est la position fédérale sur l'assurance emploi et la formation professionnelle. » Il invite ce gouvernement à faire davantage dans ces domaines pour épauler les travailleurs affectés par la perte d'emplois dans des secteurs où la crise frappe particulièrement; des programmes

spécifiques devraient être mis sur pied pour les aider.

Il se montre sévère envers Ottawa: « Lorsque que ça mal été il y a quelques mois pour les banques, très rapidement le fédéral a dégagé des milliards de dollars pour les soutenir. Quand le temps est venu d'aider les travailleurs à se requalifier en vue de la reprise économique, là il se montre beaucoup plus proche de ses sous. Le grand drame de l'assurance emploi à l'heure actuelle, c'est qu'il n'y a pas un travailleur sur deux qui se qualifie pour ce programme. Je pense que c'est une erreur, parce qu'on va vivre sous peu une pénurie de main-d'œuvre, faute d'une formation professionnelle adéquate dans un tel contexte. »

Il ajoute, quelque peu désabusé: « Le gouvernement fédéral, c'est très dogmatique. Ces gens-là sont encore convaincus, pour la majorité, que les marchés vont tout régler malgré tous les problèmes que viennent de traverser les États-Unis. Ce sont des admirateurs de Bush qui dirigent ce gouvernement. À la FTQ, on ne croit pas que les marchés vont tout régler. »

Finalement, Michel Arsenault voit d'un bon œil le front commun élargi qui est en train de se mettre en place en vue des prochaines négociations dans le secteur public.

Collaborateur du Devoir

1^{er} mai 2009

« Sortie de crise, le monde d'abord »

Le grand rendez-vous montréalais est établi dans Hochelaga-Maisonneuve

Fidèles à la tradition, les syndicats, fédérations étudiantes et groupes communautaires québécois se rallieront pour célébrer, le 1^{er} mai, la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs. Cette année, point de manifestation nationale; chacune des régions soulignera l'événement à sa manière. Toutefois, un thème commun, rassembleur et actuel: « Sortie de crise, le monde d'abord. »

PIERRE VALLÉE

À Montréal, les manifestants sont conviés le vendredi 1^{er} mai à 18h30 au parc Préfontaine, situé à l'angle des rues Hochelaga et Moreau. Ceux qui s'y rendront en métro descendront à la station Préfontaine. Les manifestants seront accueillis par les discours d'usage, dont le principal sera livré par Gaétan Châteauneuf, président du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM) de la CSN.

À 19 heures, le cortège s'ébranlera et empruntera la rue Ontario pour se rendre, après un bref arrêt au marché Maisonneuve, à l'école primaire Chomedey de Maisonneuve, située au 1860, rue Morgan, où une fête attend les participants dès 20 heures. « Il y aura de la musique enregistrée et la possibilité de se procurer de l'alcool, explique Mireille Bénéard, du CCMM. Les gens veulent surtout socialiser et se parler et la fête leur en donnera l'oc-

asion. » De plus, le choix de situer le trajet dans Hochelaga-Maisonneuve n'est pas le fruit du hasard, puisqu'il s'agit du même coup de souligner les 125 ans d'existence du quartier.

Solutions à visage humain

Dans le discours qu'il prononcera, Gaétan Châteauneuf entend souligner qu'on ne pourra pas sortir indemne de cette récession si on ne tient pas compte des besoins des travailleurs et des travailleuses. « Nous ne sommes pas contre l'aide financière aux entreprises en difficulté, mais il faut aussi avancer des solutions qui concernent la situation du monde ordinaire. »

Au premier chef dans sa mire, on l'aura deviné, se trouve le programme d'assurance emploi. « Il faut absolument un rehaussement de l'assurance emploi. Il faut en premier éliminer le délai de carence de deux semaines et augmenter l'accessibilité à l'assurance emploi. Trop de travailleurs y contribuent sans pouvoir ensuite en bénéficier lorsqu'ils se trouvent en chômage. Il faut aussi augmenter le montant des prestations et mettre en place un réel programme de soutien financier pour les travailleurs âgés. » D'ailleurs, à ce sujet, les centrales syndicales québécoises ont proposé au gouvernement, en 2004, le Programme de soutien au revenu pour les travailleuses et travailleurs âgés (PSRPTA), dont la nécessité, selon elles, ne fait pas de doute, surtout en période de crise économique.

En plus du rehaussement de l'assurance emploi,

M. Châteauneuf plaidera en faveur d'une augmentation du salaire minimum. « Le salaire minimum devrait permettre à ces travailleurs de se situer à tout le moins au même niveau que le seuil de pauvreté, ce qui n'est pas le cas présentement. »

Rehaussement du revenu

Ces deux mesures, si elles mettront effectivement plus d'argent dans les poches des moins nantis, ne sauraient suffire. « Depuis trop longtemps, l'économie fonctionne sur l'endettement des gens. Il est maintenant temps de travailler sur le revenu des gens et de l'augmenter. Ce n'est pas le maintien du niveau de vie qu'on doit viser, mais plutôt le rehaussement de celui-ci. Il faut qu'il y ait des augmentations de salaires. » Et voilà le ton donné pour les prochaines négociations dans le secteur public.

Gaétan Châteauneuf avance aussi que le gouvernement du Québec doit investir davantage en éducation. « Nos universités ne sont pas suffisamment financées et il faut investir dans la lutte contre le décrochage scolaire. » Ces deux mesures — un réseau universitaire plus fort et une meilleure scolarisation des jeunes Québécois — sont à ses yeux des moyens de lutter contre la pauvreté et sont susceptibles de faire augmenter les revenus des individus.

C'est aussi pour cette raison qu'il affirme « qu'on doit permettre et favoriser une plus grande syndicalisation au Québec. Le syndicalisme permet aux travailleurs et travailleuses d'obtenir un salaire décent pour leur labour et, contrairement à ce qui se passe

trop souvent dans le domaine de la sous-traitance, les emplois syndiqués ne sont pas du cheap labour. »

Services publics

Il faut non seulement maintenir les services publics au niveau actuel, mais les augmenter. « Une des raisons pour lesquelles le Québec se tire un peu mieux d'affaire qu'ailleurs pendant cette crise économique, c'est que nous avons mis en place un filet social qui permet d'éviter le pire. Malheureusement, en temps de récession, les gouvernements ont tendance à vouloir couper dans les services publics afin de faire des économies. Je crois que c'est une erreur. En temps de crise, il faut au contraire augmenter la protection sociale. »

De plus, le gouvernement doit maintenir les emplois dans le secteur public. « Il faut arrêter de tout miser sur la sous-traitance et les partenariats public-privé et faire confiance à nos gens qui sont capables de bien faire le travail. Nous avons au Québec un excellent secteur public et je suis convaincu que, si on lui en donne la chance, il peut contribuer non seulement au maintien de l'économie dans ces temps plus difficiles, mais aussi à la relance et à la croissance économique. »

En conclusion, Gaétan Châteauneuf tient à rappeler, deux fois plutôt qu'une, qu'il n'y aura pas de sortie de crise si « on n'arrive pas à convaincre les gouvernements qu'il faut mettre sur la table d'abord et avant tout des solutions pour le vrai monde. »

Collaborateur du Devoir

Technologiste médicale Technologue en radiologie Ergothérapeute Physiothérapeute Psychologue Travailleuse sociale Technicienne en diététique
Archiviste médicale Technicien en électrophysiologie Thérapeute en réadaptation physique Travailleur communautaire Orthophoniste
Diététiste-nutritionniste Technicien en génie biomédical Technicien en hygiène du travail Technologiste médicale Technologue en radiologie
Technicien en génie biomédical Technicien en radiologie Archiviste médicale Technicien en électrophysiologie
Technicienne en génie biomédical Technicien en radiologie Archiviste médicale Technicien en électrophysiologie
Technicien en génie biomédical Technicien en radiologie Archiviste médicale Technicien en électrophysiologie
Technicien en génie biomédical Technicien en radiologie Archiviste médicale Technicien en électrophysiologie

26 000
personnes qualifiées
prennent soin de votre
santé

Technologiste médicale Technologue en radiologie Ergothérapeute Physiothérapeute Psychologue Travailleuse sociale Technicienne en diététique
Technicien en électrophysiologie Thérapeute en réadaptation physique Travailleur communautaire Orthophoniste
Diététiste-nutritionniste Technicien en génie biomédical Technicien en hygiène du travail Technologiste médicale Technologue en radiologie
Technicien en génie biomédical Technicien en radiologie Archiviste médicale Technicien en électrophysiologie
Technicien en génie biomédical Technicien en radiologie Archiviste médicale Technicien en électrophysiologie



Alliance du personnel
professionnel et technique
de la santé et des services sociaux

info@aptsq.com • www.aptsq.com

SYNDICALISME

Confédération des syndicats nationaux

Pour un nouveau modèle économique

« Un chômeur sur deux n'a pas accès au régime d'assurance emploi »

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) souhaite qu'on repense le capitalisme pour sortir de la crise et éviter qu'un tel marasme ne se reproduise.

CLAIRE HARVEY

Les emplois perdus se comptent par dizaines de milliers. Des industries sont en chute libre. Les consommateurs voient fondre leur actif immobilier et leur portefeuille boursier. Les faillites augmentent partout au pays. Etc. Rien ne va plus sur le plan économique. Le monde est plongé dans la pire crise jamais vue depuis 1930. Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, explique que cette crise est surtout la crise d'un modèle de développement. « Elle résulte d'une croissance économique basée sur les inégalités, qui ont augmenté de façon importante dans les pays riches », dit-elle.

Dans les circonstances, Mme Carbonneau signale que les gouvernements doivent, bien sûr, stimuler la relance économique. « Il faut préserver les emplois et essayer de contrer la récession », dit-elle. À cette fin, on doit notamment investir dans les infrastructures et soutenir les secteurs en difficulté: forêts, mines, etc. Mais il faut aussi aider les personnes les plus durement frappées par la crise. Cela veut dire bonifier le programme d'assurance emploi, investir dans le logement social, consolider les services publics et faire un virage en éducation. Bref, il faut faire de l'investissement social.

En la matière, la présidente souligne au passage « l'incurie du gouvernement fédéral ». « Par exemple, le gouvernement fédéral a refusé d'investir dans l'industrie forestière le quart de ce qu'il a investi dans l'indus-

trie automobile. De même, il a refusé de bonifier le régime d'assurance emploi. Actuellement, un chômeur sur deux n'a pas accès au régime. En plus, il a affiché une fin de non-recevoir concernant la mise en place d'un programme de soutien du revenu pour les travailleurs âgés. Son attitude est tout simplement odieuse! »

Une relance « verte »

Selon la syndicaliste, la conjoncture actuelle représente une formidable occasion de repenser notre modèle économique. « On ne doit pas se limiter à répartir la machine et reprendre le petit train-train quotidien quand la crise sera terminée. Il faut éviter que les mêmes politiques ne donnent à l'avenir les mêmes résultats. » À cette fin, il faut notamment réviser notre mode de consommation. « Celui-ci est devenu insoutenable pour la planète », dit-elle. Afin de contribuer à la relance économique, la CSN a élaboré une série de recommandations. « Nous demandons notamment une augmentation des salaires afin de maintenir le pouvoir d'achat des salariés, un meilleur accès à la syndicalisation et des mesures qui permettraient une plus grande efficacité énergétique. »

Pour la CSN, un mode de développement égalitaire repose aussi sur des services publics accessibles et gratuits. Par conséquent, l'organisation syndicale compte poursuivre sa lutte contre la privatisation des soins et des services de santé. « On observe déjà une augmentation de près 60 % du nombre des médecins qui sont



Présidente de la CSN, Claudette Carbonneau estime qu'en temps de crise économique les gouvernements doivent investir dans les infrastructures et soutenir les secteurs en difficulté, telles la forêt et les mines.

passés au secteur privé depuis deux ans, expose Mme Carbonneau. De concert avec la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, nous continuerons à faire campagne pour que le gouvernement abroge le règlement sur les cliniques médicales spécialisées privés qui sont issues de la loi 33, afin d'éviter d'autres désaffiliations de médecins. »

Par ailleurs, la militante croit que le gouvernement du Québec doit renoncer aux partenariats public-privé (PPP) pour la construction et le financement des infrastructures publiques. « Maintenir les PPP en période de crise tient de l'entêtement

idéologique », dit-elle. Comment le gouvernement pourra-t-il s'assurer d'avoir la meilleure offre s'il n'y a pas de concurrence? Surtout qu'il faudra peut-être financer les consortiums, parce qu'ils n'arrivent pas à le faire auprès des banques. C'est loin d'être rassurant. »

Du côté des relations de travail

La CSN regroupe plus de 300 000 membres répartis dans 1700 syndicats et œuvre dans plus de 4390 lieux de travail. Elle compte neuf fédérations présentes dans divers secteurs: santé et services sociaux, services publics,

construction, métallurgie, commerce, papier et forêt, communications et éducation. Il y a aussi 13 conseils centraux réunissant les syndicats de leur territoire. À la CSN, chaque syndicat est maître de la négociation de sa convention collective et choisit les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs de négociation.

En matière de relations de travail, la discrimination en fonction des statuts occupera une place importante en 2009. « Bon nombre de femmes et de jeunes qui occupent des emplois temporaires, à temps partiel ou sur appel n'ont pas ac-

cès aux mêmes avantages sociaux que ceux de leurs collègues permanents », constate la présidente. Nous nous sommes battus pendant des années pour faire disparaître les clauses de disparité de traitement (clauses dites « orphelin ») et la discrimination refait surface sous une autre forme. »

La conciliation travail-famille représente un autre dossier majeur. Les syndicats procèdent actuellement à l'évaluation des besoins de leurs membres en vue d'élaborer leurs revendications. « Les entreprises tardent à favoriser la conciliation travail-famille. Pourtant, le secteur de l'hôtellerie vient de démontrer qu'il est tout à fait possible d'offrir des congés aux travailleurs pour qu'ils assument leurs responsabilités familiales. »

Des conflits de travail occupent aussi l'organisation syndicale. Parmi ceux-ci, mentionnons le lock-out au Journal de Montréal, la grève au Casino de Montréal, celle des professeurs de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), etc. « Historiquement, lorsque le contexte économique est difficile, il y a moins de conflits de travail », note la présidente. Force est de constater que ce n'est pas le cas actuellement. Les employeurs veulent se mettre en position d'être les maîtres du jeu. Ils doivent espérer que la conjoncture économique va décourager les travailleurs et les empêcher de faire valoir leurs droits. »

Pour la CSN, il s'agit non seulement de faire face à la crise et d'en sortir, mais aussi de préparer l'après-crise. Un vaste chantier qui l'occupera au cours des prochains mois, voire des prochaines années.

Collaboratrice du Devoir

UNE FÉDÉRATION ET DES MEMBRES ENGAGÉS,



FÉDÉRATION
AUTONOME DE
L'ENSEIGNEMENT

solidaires pour combattre
l'appauvrissement de
l'école publique et des travailleuses
et travailleurs du Québec.

Préparer
la sortie de crise,

www.lafae.qc.ca

c'est investir en éducation!

La FTQ souligne la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs



Une vraie force en action pour tout le monde

Fédération
des travailleuses
et travailleurs
du Québec
FTQ

SYNDICALISME

Retour sur 2008

Une année charnière

« Nous n'avons pas réussi à endiguer la privatisation tranquille pour le moment »

Les grandes centrales syndicales du Québec dressent un portrait de l'année 2008 tout en nuances de gris. Elles y voient du bon, «sans pour autant porter des lunettes roses».

AMÉLIE
DAOUST-BOISVERT

«L'année des contradictions», «une année facile et difficile à la fois», «une leçon pour le monde»: les trois grandes centrales syndicales du Québec, soit la CSN, la CSQ et la FTQ, s'entendent. Quand elles regardent les défis de 2009, pour ne pas dire ses misères, 2008 ne semble pas si mauvaise en rétrospective.

«2008, c'est l'année des contradictions, celle qui débouche sur la pire crise économique depuis les années trente. C'est une année charnière. La crise nous confronte aux contradictions d'un capitalisme un peu débridé», de résumer Claudette Carbonneau, présidente de la CSN. Pour son vis-à-vis de la CSQ, Réjean Parent, «la conjoncture économique force à la solidarité».

Prélude à la crise

Les trois centrales déplorent les pertes d'emplois essuyées par les régions. Métallurgie, mines, papier, forêt: rien ne va plus. «La crise nous a rattrapés et le secteur manufacturier a été le plus touché. Papier et forêt étaient déjà en danger avant la crise et ça a resserré la situation», s'inquiète Claudette Carbonneau. Réjean Parent ne mâche pas ses mots. Selon lui, «la situation se dégrade et le gouvernement s'en lave les mains».

«Le secteur forestier n'est pas mort» en 2008, dit pour sa part Michel Arsenault, président de la FTQ, mais il va perdre encore des employés, qui doivent impérativement se recycler. Malheureusement, relève-t-il, seulement un sur deux se qua-

lifie pour l'assurance emploi. «Les règles d'admissibilité sont beaucoup trop sévères», dit-il sans ambages. «L'assurance emploi fédérale traite injustement les travailleurs licenciés, alors qu'elle a des surplus de 54 milliards de dollars. On s'en sert pour éponger la dette, plutôt que de rendre aux travailleurs l'argent qu'ils ont versé.» Selon lui, cet argent devrait être investi dans la formation professionnelle afin de se préparer à la fin de la crise.

La récession mondiale a écorché les travailleurs, mais aussi les bas de laine des Québécois... et des centrales. Or tant la CSN que la FTQ classent les rendements de ces derniers dans leurs gains de 2008. «En 2008, à l'heure où la crise économique se dessinait, il y avait beaucoup de pression sur les fonds de pension», rappelle Claudette Carbonneau. «Face à ça, nous avons trois objectifs: que la crise n'emporte pas les caisses de retraite, protéger l'emploi et trouver un mécanisme pour donner un coup de main aux caisses de retraite sous-financées, surtout s'il y avait faillite de l'entreprise.» À son avis, le défi a été relevé.

«La crise nous a fait mal, mais moins que partout ailleurs en Amérique du Nord», estime Michel Arsenault. Un autre gain, c'est le rôle qu'a joué le Fonds de solidarité de la FTQ. C'est un acteur important de notre économie. Nous avons versé 250 millions dans un fonds technologique pour la recherche, 40 millions dans un fonds de démarrage et 540 millions pour soutenir l'emploi et l'économie.» Il concède que, lors des récents déboires, «il y a eu une chasse



Le secteur manufacturier, et en particulier celui qui dépend de l'industrie forestière, a été lourdement affecté par la crise économique. Les trois centrales syndicales déplorent les pertes d'emplois essuyées par les régions.

JEAN-SEBASTIEN COSSETTE

aux sorcières, mais nos résultats sont meilleurs que ceux des autres fonds, avec des pertes de 15,3 %», se défend-il. La Société générale de financement (SGF) a connu un rendement légèrement meilleur, avec des pertes de 14,3 %.

Dernièrement, le Fonds de solidarité de la FTQ s'est retrouvé dans la tourmente lorsqu'on a démontré qu'il avait investi 114 millions au cours des années dans les entreprises de Tony Accurso, dont celle qui fait aujourd'hui l'objet d'une enquête de l'Agence du revenu. L'enquête est en cours.

La santé publique en péril

La menace d'ouverture à la privatisation dans le réseau de la santé ternit le bilan que font les trois dirigeants syndicaux interrogés par *Le Devoir*.

On se souvient que la CSN et la FTQ ont déposé un recours en Cour supérieure, l'automne dernier, pour faire invalider le règlement sur les cliniques spécialisées, adopté peu avant le départ de Philippe Couillard de son ministère. Les cinq organisations réunies au sein du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) avaient emboîté le pas à leurs deux homologues. Ce règlement ajouté à la loi 33 ouvrait la possibilité



La privatisation du secteur public, particulièrement dans le secteur de la santé, a fait l'objet de plusieurs manifestations de syndiqués et de groupes communautaires.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

aux cliniques de recevoir un permis pour offrir une cinquantaine de traitements médicaux spécialisés.

Or, en janvier, le gouvernement en a annoncé le report au

30 septembre 2009. «Malgré la suspension du règlement, nous ne sommes pas rassurés», dit Claudette Carbonneau. «Nous attendons la proposition de septembre, mais si cela allait de l'avant, ça voudrait dire qu'on revient aux années soixante.» Réjean Parent aussi se désole. «Nous n'avons pas réussi à endiguer la privatisation tranquille pour le moment.»

À la FTQ, Michel Arsenault estime qu'ils ont «défendu le système public avec l'énergie du désespoir»... et des poursuites judiciaires. «Quand je regarde les États-Unis et que je compare, je pense que nous avons une formule gagnante. Les grandes compagnies d'assurance se lèchent les babines devant les profits qu'elles pourraient faire. Ce serait une terrible défaite si ça arrivait.»

Un gain important pour les femmes

Une des bonnes nouvelles retenues par la CSN et la FTQ, c'est le jugement Grenier, qui

rejette la loi qui empêchait les travailleuses des garderies en milieu familial de se syndiquer. «C'est une belle victoire juridique. Mon objectif est d'obtenir une modernisation des lois du travail pour ces personnes qui ont un statut autre que celui de salarié et qui représentent 16 % de la population. Elles n'avaient aucun droit d'association ni protection sociale. Ça ne règle pas tout, mais ça brasse beaucoup de choses», de résumer Claudette Carbonneau.

«Un autre beau gain, c'est le service de garde en milieu familial», dit-on également à la FTQ, qui a pris sous son aile 11 000 des 15 000 travailleuses — et surtout travailleuses — dans ce secteur. «Elles n'avaient pas accès à la syndicalisation, les conditions étaient quasi médiévales», rappelle Michel Arsenault. Pour nous, cette victoire-là, c'est comme de renouer avec les débuts du syndicalisme. On écrit l'histoire pour ces femmes qui avaient si peu de droits.»

Collaboratrice du Devoir

vlb éditeur
Une compagnie de Quebecor Media

JACQUES ROUILLARD

JACQUES ROUILLARD

L'EXPIÉRIENCE SYNDICALE AU QUÉBEC
SES RAPPORTS AVEC L'ÉTAT, LA NATION ET L'OPINION PUBLIQUE

La longue et riche histoire de l'expérience syndicale au Québec à travers les nombreux combats et changements socioéconomiques.

Journal après jour,
nos 10 000 membres
défendent et maintiennent
vos services publics

SFPQ
Montréal — Laval

Fête internationale
des travailleuses
et des travailleurs
1^{er} mai 2009

1^{er} Mai - Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

Collectivement
pour un monde
différent

Un monde basé
sur le respect,
la solidarité et
la démocratie.

Centrale des syndicats
du Québec

CSQ

www.csq.qc.net

SYNDICALISME

Vers la prochaine convention collective

Les syndicats de la fonction publique envisagent un front commun

Le retard salarial des employés par rapport au privé s'établit à 5,2 %

Les différents syndicats du secteur public ont encore en travers de la gorge l'imposition de leurs conditions de travail par le décret qu'a adopté le gouvernement du Québec en décembre 2005. Alors que ces conditions imposées viendront à échéance le 31 mars 2010, les syndiqués sont déjà en consultations pour ne pas se faire prendre au dépourvu. La possibilité de créer un grand front commun en vue de négocier leurs demandes intersectorielles fait actuellement l'objet de discussions.

MARTINE LETARTE

Peu après le décret de 2005, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) et le Syndicat de professionnelles et professionnelles du gouvernement du Québec (SPGQ) se sont mis ensemble pour former le Secrétariat inter-syndical des services publics (SISP).

«Ensemble, nous réunissons 260 000 employés des secteurs public et parapublic. Nous avons convenu que nous parlerions d'une voix commune, lors des prochaines négociations, en ce qui a trait aux aspects intersectoriels, soit le salaire, la retraite, les droits parentaux et les primes de région», indique Dominique Verreault, présidente de l'APTS et porte-parole du SISP.

Cette solidarité syndicale est née d'une volonté de mieux s'organiser pour faire face au gouvernement. «La dernière fois, le gouvernement libéral a fonctionné à coups de décrets et de lois adoptées sous le bâillon, plutôt que d'accepter de négocier. C'est donc important que les instances syndicales se mettent ensemble pour faire front commun», ajoute-t-elle.

CSN et FTQ

Le SISP est même en train de discuter avec la CSN et la FTQ pour les amener à se rallier. «Nous sommes en consultations avec nos syndicats du secteur public pour voir si nous sommes sur la même longueur d'onde que le SISP et si nous pouvons faire front commun. Nous devrions prendre notre décision à la fin du mois», indique Louis Roy, premier vice-président de la CSN.

Si les syndicats du secteur public affiliés à la CSN et à la FTQ se joignent au SISP, cela créerait une force syndicale qui représenterait près d'un demi-million de travailleurs. «Le but, c'est de retrouver notre pouvoir de négociation sans se faire décréter ou menacer de décret», ajoute M. Roy.

La question salariale domine

Parmi les revendications intersectorielles, celle qui retient le plus l'attention est évidemment la question salariale. «Peu importe la situation économique du Québec, le gouvernement a toujours dit qu'il n'avait pas d'argent pour payer ses employés. En 2005, l'économie allait très bien et le PIB a augmenté de près de 4 %. Pourtant, le gouvernement nous a imposé un gel des salaires pendant deux ans», indique Lucie Martineau, présidente du SFPQ.

Après ces deux années de gel, l'augmentation a été de 2 % par année pendant quatre ans. «Huit pour cent d'augmentation de salaire en six ans, ce n'est pas énorme», affirme Mme Verreault. En fait, au fil des ans, notre salaire n'a même pas suivi le coût de la vie. Et lorsqu'on compare avec le privé, on voit que le salaire des employés du secteur public a accumulé un retard.

En effet, d'après le rapport que l'Institut de la statistique du Québec a publié en 2008, le retard salarial des employés de l'État québécois, par rapport au secteur privé, s'établit en moyenne à 5,2 %.

C'est pour cette raison que les différents syndicats du secteur public multiplieront les efforts pour faire bouger le gouvernement sur cette question. Les discussions sont toujours en cours, mais, pour le moment, il est question de demander une augmentation de 2 % par année pendant trois ans, en plus d'un rattrapage moyen de 1,75 % par année, indique Louis Roy.

«Nous voulons aussi une clause d'enrichissement qui indiquerait que, si la hausse du PIB est supérieure à 3,75 %, on reprendrait les discussions avec le gouvernement pour pouvoir en bénéficier. Parce que, dans les dernières années, les employés de l'État se sont fait avoir et n'ont jamais pu s'enrichir lorsque la situation économique était favorable», ajoute-t-il.

Valoriser le travail

Au SISP, on est convaincu que le gouvernement du Québec doit faire des efforts pour reconnaître et valoriser le travail des employés de l'État, et ce, malgré la crise économique. «On ne demande pas la charité. Les emplois dans le secteur public sont utiles pour la population du Québec et il faut les valoriser», indique Mme Verreault.

Chaque secteur aura aussi ses revendications prioritaires. Dans le domaine de la santé et des services sociaux, il sera notamment question de mesures visant à attirer et à retenir le personnel, alors qu'en éducation il sera question de diminuer le nombre d'élèves par classe. Dans la fonction publique, la politique actuelle consistant à remplacer seulement un départ sur deux sera à l'ordre du jour. «C'est une règle mathématique qui n'a pas de bon sens dans la pratique. Il faudrait y aller selon les besoins réels», affirme la présidente du SFPQ.

Pour des négociations accélérées

Les différents syndicats s'entendent donc pour faire des demandes ciblées particulièrement importantes pour leurs membres, qui devraient être déposées au plus tard à la fin d'octobre.

«Nous voulons faire des pré-négociations avec le gouvernement avant l'été pour nous entendre sur les bases des prochaines négociations. Nous souhaitons d'ailleurs des négociations de courte durée», affirme Mme Verreault.

Et est-ce que le milieu syndical envisage de façon positive le déroulement des choses avec la partie patronale? «C'est difficile à dire, affirme pour sa part M. Roy. L'automne dernier, nous préparions les prochaines négociations avec le gouvernement, mais tout s'est arrêté lors du déclenchement des élections. Depuis, les travaux n'ont pas repris.»

Toutefois, il croit que, après que le gouvernement du Québec a été dénoncé partout sur la scène internationale pour avoir décrété les conditions de travail de ses employés, il lui serait bien difficile, en matière d'image, de refaire la même chose.

«En fait, ajoute la porte-parole du SISP, si le gouvernement a l'intention de fonctionner par décret, il doit savoir qu'il y aura beaucoup de monde dans les rues pour protester.»

Collaboratrice du Devoir

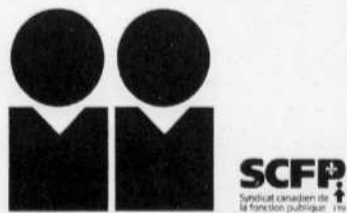


Assisterons-nous à de nouvelles confrontations entre le gouvernement du Québec et les syndicats de la fonction publique, qui envisagent la possibilité de créer un grand front commun en vue de négocier leurs demandes?

Pour un partenariat fiable

CENTRÉ SUR L'ESSENTIEL...

... le mieux-être des Montréalais !



Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP)

Le plus important syndicat du secteur municipal au Québec

Bonne fête
à nos
10000 membres
cote blancs !

SYNDICALISME

Centrale des syndicats démocratiques

François Vaudreuil se dit satisfait des interventions du gouvernement Charest

« Il y a trop de gestionnaires qui en font un truc de pouvoir »

À l'heure de la financiarisation tous azimuts et de la réouverture de plusieurs conventions collectives par les employeurs, François Vaudreuil, président de la CSD, appelle les syndicats à être proactifs et à s'engager dans le modèle organisationnel de l'entreprise. À son avis, c'est le travail décent qui est en jeu.

ÉTIENNE PLAMONDON ÉMOND

François Vaudreuil, président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), se souvient de la récession du début des années 80. Jeune permanent à l'époque, il a été témoin, dans les assemblées générales, des tragiques fermetures d'usine et des drames humains qui en ont découlé. Avec la crise économique qui sévit actuellement, M. Vaudreuil certifie que la situation et les enjeux sont très différents. «Des fermetures d'établissement, il y en a très peu. Cependant, on a beaucoup de mises à pied», constate-t-il. Au-delà de la simple perte d'emplois, c'est la disparition de la qualité des emplois qui inquiète M. Vaudreuil. Une question le taraude: «Les nouveaux emplois qui seront créés seront-ils d'une qualité aussi grande que ceux qui sont disparus?»

C'est autour de considérations semblables que s'animeront, du 10 au 13 juin prochain, le congrès de la CSD qui se tiendra au Centre des congrès de Québec. Organisé tous les deux ans, le congrès réunit les syndicats affiliés qui y décident des politiques et des orientations de la centrale. Les réflexions sur le travail décent se sont par contre amorcées il y a un an lors d'une assemblée plénière.

Selon M. Vaudreuil, «en raison de l'intensification de la concurrence, de la demande des entreprises de rouvrir les conventions collectives, d'annuler ou de retarder une augmentation de salaires

qui était prévue [ou] de demander une baisse des conditions de travail [...], on était préoccupé par les stratégies syndicales qu'on devait développer pour s'assurer d'avoir des emplois de qualité.»

M. Vaudreuil se dit satisfait des interventions du gouvernement Charest, notamment des accomplissements de la Commission des partenaires du marché du travail et du Pacte pour l'emploi Plus. Il dénonce, par contre, l'inertie du gouvernement fédéral dans son manque de soutien envers les travailleurs. «Au congrès de cette année, compte tenu de la conjoncture économique [...], on va travailler à approfondir [...] les stratégies en entreprise, car on ne peut pas uniquement s'appuyer sur les politiques publiques.»

Modèle organisationnel

La CSD incite ses syndicats affiliés à être proactif et à s'engager dans le modèle organisationnel de leur entreprise. Malgré la tendance des entreprises à centraliser les pouvoirs dans une logique de financiarisation, M. Vaudreuil persiste à promouvoir un partenariat entre les employeurs et les syndicats qui associerait davantage les salariés. «On ne négocie plus uniquement des conventions collectives. On négocie le modèle organisationnel. On négocie l'emploi.»

«Malheureusement, en 2009, il y a trop de gestionnaires qui en font un truc de pouvoir, qui s'imaginent qu'on veut faire de la cogestion et qu'on veut diriger à leur place. Ils se sentent menacés [et]



François Vaudreuil, président de la Centrale des syndicats démocratiques

veulent malheureusement confier le syndicat à un rôle de chien de garde au niveau des conditions de travail», ajoute-t-il.

Dès sa fondation en 1973, la CSD s'était donné pour mandat idéologique de démocratiser le milieu de travail et d'élargir les responsabilités des travailleurs dans l'entreprise. En 2009, M. Vaudreuil dit s'appuyer sur des expériences pratiques et une littérature scientifique pour démontrer qu'il s'agit du «modèle gagnant». «Les modèles organisationnels qui ont à la fois les meilleures performances économiques et les meilleures performances sociales sont les organisations qui reposent sur un partenariat patronal-syndical et sur la participation des salariés à la gestion de l'organisation.»

Il évoque l'exemple de la coopérative FilSpec, de Sherbrooke, qu'il qualifie de *success story*. Alors que l'usine Cavaliers Textiles semblait vouée à la fermeture, les 150 employés se sont réunis pour investir dans l'usine. Depuis cinq ans, le consortium de travailleurs a réussi à faire de FilSpec un chef de file dans l'industrie du filage. «Les travailleurs sont heureux et se promènent le sourire aux lèvres parce qu'il y a une partie d'eux dans l'entreprise.»

«Quand on parle d'innovation, quand on parle d'expérimentation, ça se fait sur le modèle d'essais et d'erreurs et ça prend du capital patient», considère M. Vaudreuil, qui déclare que l'usine FilSpec «tire son épingle du jeu». Il s'indigne à la pensée que «des

stratégies à moyen et à long terme, ce sont des choses qui sont impensables dans l'esprit de plusieurs dirigeants de grandes entreprises.»

Il reconnaît que, dans certains cas, une baisse des conditions de travail peut être tolérable s'il y a eu une concertation en bonne et due forme. «Il y a des endroits où ça va être accepté à 85 % ou 90 % par des syndicats militants. Si le dossier est bien analysé, s'il y a un projet pour l'emploi, que c'est fait avec le syndicat, que c'est fait avec les travailleurs et qu'il y a une perspective, les gens vont l'accepter.»

Des solutions selon les secteurs

Le congrès de juin prochain devra aborder plusieurs types de stratégies, car les besoins se

distinguent énormément d'un secteur à l'autre. «C'est une autre caractéristique de cette crise: elle est très variable», constate François Vaudreuil.

La CSD continue son combat pour l'obtention d'un programme de soutien au revenu pour les travailleurs âgés qui sont victimes d'un licenciement collectif ou d'une fermeture d'usine. Limités par leurs compétences, ils ne peuvent généralement pas répondre aux exigences du marché du travail pour le réintégrer. Dans le secteur de la construction, la centrale investit beaucoup dans la formation professionnelle qui vise à rendre les salariés davantage autonomes.

Durant la prochaine année, la CSD prévoit aussi mobiliser beaucoup d'énergie pour la refonte du régime forestier, «avec la préoccupation, évidemment, de maintenir des emplois, mais aussi pour que les collectivités ne se retrouvent pas dans des projections bêtes et méchantes où on aurait deux mégascieries qui couvriraient tout le Québec.»

Du côté de la syndicalisation, la CSD veillera attentivement à l'application du jugement Grenier qui a invalidé les projets de loi 7 et 8 du gouvernement Charest. Ces lois, adoptées en 2003, considéraient comme des travailleurs autonomes les responsables de services de garde et ceux qui hébergent moins de neuf personnes handicapées. Le juge Grenier a écrit que ces lois brimaient la liberté d'association et encourageaient la discrimination contre les femmes. Près de 4500 membres de la CSD sont concernés par cette décision de la Cour supérieure et pourront dorénavant s'associer et négocier collectivement leurs conditions de travail.

Le Devoir

Fédération indépendante des syndicats autonomes

Tous égaux à la FISA

« Notre philosophie est de s'assurer que l'individu trouve sa place au sein du groupe »

La Fédération indépendante des syndicats autonomes mène plusieurs dossiers de front: la liberté d'association, la conciliation travail-retraite et surtout des efforts pour s'assurer que tout le monde soit traité sur un pied d'égalité.

THIERRY HAROUN

La Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA), qui se spécialise dans le domaine des emplois de soutien, regroupe plus de 90 syndicats et quelque 8000 travailleurs œuvrant principalement dans les secteurs municipal et scolaire. «Notre membership est stable. Par ailleurs, je vous dirais qu'on reçoit de plus en plus d'appels téléphoniques de gens qui semblent s'intéresser à nous, qui veulent nous connaître davantage en raison des valeurs que nous véhiculons et de notre façon de voir les choses. Tout ça, c'est positif», note son président, Jean Gagnon, également président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec.

D'entrée de jeu, il tient à souligner que son organisme représente actuellement, devant la Commission des relations de travail, un groupe de travailleurs syndiqués du secteur municipal de la région de Montréal qui sont membres d'une autre centrale. Sans dévoiler les détails de ce dossier, pour des raisons juridiques, il note toutefois que cela concerne le «droit de se scinder. En même temps, il est question ici de liberté d'association. On attend la décision du tribunal, et j'espère qu'on va gagner. Je sais une chose, par contre, c'est qu'on a prouvé à cette commission qu'il est de l'intérêt de ces gens-là de se scinder et d'avoir le



Jean Gagnon, président de la Fédération indépendante des syndicats autonomes, est également président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec.

droit d'aller ailleurs s'ils le souhaitent. Et je vous le dis, si jamais on devait perdre, on va en appeler de la décision et on va aller loin!»

Ce cas précis, dit-il, pourrait créer un précédent dans le monde syndical au Québec. Une façon pour la FISA de faire progresser «le droit des travailleurs!». Pourquoi prendre fait et cause à ce point pour un groupe de travailleurs? D'une part, pour des raisons de principe, répond-il. Et d'autre part, parce que «les organisations syndicales ont tendance à s'occuper davantage de la gestion des cotisations plutôt que l'intérêt des travailleurs. Elles sont devenues tellement grosses qu'elles ne voient plus les problèmes de la base. J'ai l'impression que le monde syndical est tombé dans l'excès, dans le «surprotectionnisme» de la cotisation. Il ne faut pas oublier que les syndicats sont là pour l'intérêt du travailleur et pas pour l'intérêt de la centrale syndicale.»

Travail-retraite

La conciliation travail-retraite est un autre des enjeux que la FISA prend à cœur. En ce sens, M. Gagnon salue l'adoption en juin dernier du projet de loi 68 (Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, la Loi sur le Régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives) qu'avait présenté le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad. Cette législation vise justement à faciliter la conciliation travail-retraite, avec des mesures ciblées à la clé. Le ministre Hamad avait alors déclaré que ce «projet de loi veut créer un pont entre les générations et réaliser un volet important du Pacte pour l'emploi en rendant le travail plus flexible, plus payant et plus attrayant, tout en augmentant la représentation des personnes de 55 ans ou plus sur le marché du travail».

«C'est largement un bon projet de loi, observe

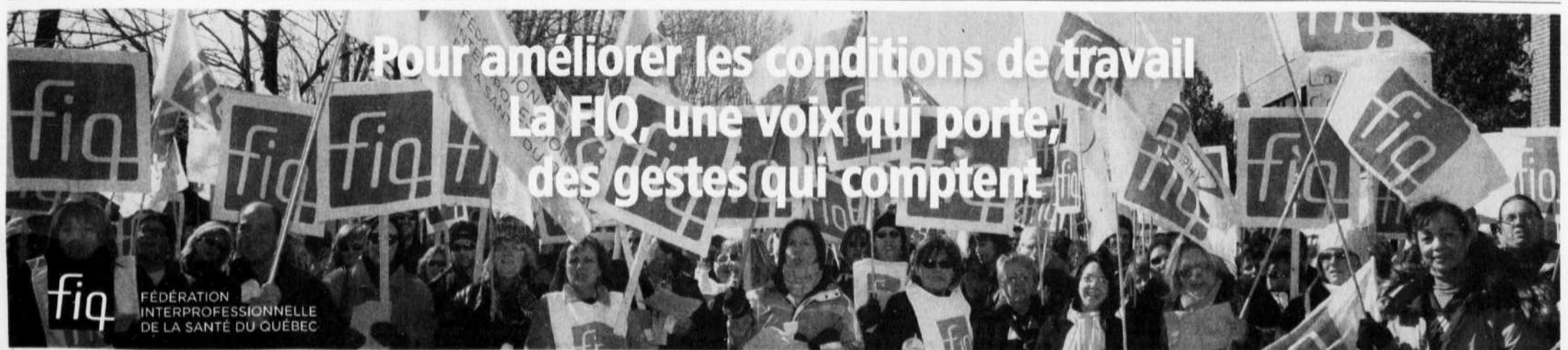
Jean Gagnon. Mais on est présentement à préparer quelque chose qu'on va présenter au ministre Sam Hamad dans ce cadre-là. Ce qu'on déplore dans cette loi, c'est l'arbitraire qui est consenti à l'employeur, ce qui va engendrer de la discrimination; c'est-à-dire que l'employeur peut décider que ça s'applique à telle personne et pas à son voisin.»

Tous égaux devant la convention

En fin d'entrevue, Jean Gagnon s'est lancé à la défense des travailleurs à statut temporaire qui, selon lui, ne sont malheureusement pas considérés à leur juste valeur ni respectés comme il se doit, dans le monde syndical en général. Chose certaine, dit-il, à la FISA tous sont égaux au titre de la convention collective, contrairement à ce qu'on peut observer ailleurs.

«Notre philosophie, dit-il, c'est de s'assurer que l'individu trouve sa place au sein du groupe. Et ce n'est pas vrai qu'on peut passer une convention collective sur le dos des travailleurs temporaires ou encore avancer des choses comme: «Quel groupe on va 'amancher' cette fois-ci?» Vous savez, c'est facile de remplir une salle avec 1000 ou 1200 personnes, et de dire qu'on peut oublier les temporaires parce que, de toute façon, ils vont perdre leur vote. Moi, j'ai vu plein d'endroits où les gens se disaient que le vote allait passer à 70 % contre 30 %, qu'on va être correct encore, merci, bonsoir! Ce n'est pas comme ça qu'il faut penser. Que tu travailles 20 heures ou que tu travailles 40 heures, tu dois être respecté au sein d'une organisation syndicale.»

Collaborateur du Devoir



Pour améliorer les conditions de travail
La FIQ, une voix qui porte
des gestes qui comptent

fiq
FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

SYNDICALISME

Syndicats de l'enseignement

Le décrochage des profs est aussi important que celui des élèves

Le nombre de tolérances d'engagement est passé de 192, en 2002, à 2345, en 2007

Les syndicats de l'enseignement et de l'éducation se préparent au cycle de négociations des conventions collectives, qui seront échués en mars 2010. Les consultations des membres s'entament et *Le Devoir* s'est intéressé aux préoccupations des professeurs des écoles et cégeps de la province.

MARIE-ÈVE MAHEU

Dans le milieu, tout le monde semble s'entendre sur deux faits: la tâche des enseignants est trop lourde et les salaires sont trop légers. Résultat: le milieu peine à attirer et à retenir la relève.

A preuve, le décrochage des profs est presque aussi important que celui des élèves (31%). Plus d'un quart des nouveaux enseignants quittent la profession dans les cinq premières années, rappelle Pierre Saint-Germain, président de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

«La tâche est devenue intenable. C'est un cri qu'on entend presque partout. Alors, les gens vont travailler ailleurs», dit Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Selon lui, attirer de nouvelles recrues est aussi un grand défi. La pénurie de main-d'œuvre est telle que beaucoup d'écoles sont forcées d'embaucher des professeurs sans permis. Le nombre de tolérances d'engagement a explosé dans les dernières années, passant de 192, en 2002-2003, à 2345, cinq ans plus tard.

Haro sur la réforme

Les syndicats veulent stopper l'hémorragie. «Dans l'ensemble, c'est une question

d'épuisement professionnel», soutient M. Saint-Germain. Selon lui, la réforme en place depuis dix ans maintenant y est pour beaucoup.

Avec les nouvelles politiques d'intégration, les enseignants se sont retrouvés avec des cas lourds dans leur classe, et ce, sans soutien. D'autant plus qu'ils ne pouvaient plus faire redoubler les élèves en difficulté. Depuis l'an dernier, le droit au redoublement a toutefois été réinstauré, précise le président de la FAE.

Comme si ce n'était pas assez, les enseignants ont perdu les mécanismes d'identification des élèves en difficulté lors des dernières négociations de conventions collectives, en 2005. Ces mécanismes leur permettaient de cibler les problèmes et d'aller chercher les services spécialisés, en orthopédagogie, en psychologie, en travail social, etc.

«Nous n'avons plus accès à des services rapides, ce qui a un impact sur la charge de travail des professeurs et sur l'ambiance dans les classes», soutient Pierre Saint-Germain. Selon lui, cette question est bien susceptible de se retrouver à la table de négociations.

Réjean Parent croit qu'il faut trouver un moyen pour que les classes soient plus équilibrées, avec moins d'élèves en difficulté. Selon lui, cela passe entre autres



La pénurie de main-d'œuvre se vit aussi dans les cégeps, où on rappelle des professeurs à la retraite pour combler les besoins.

par l'embauche de travailleurs spécialisés, comme des psychoéducateurs. Le hic, c'est qu'eux aussi sont difficiles à recruter, parce que les conditions de travail sont souvent plus attrayantes dans le secteur privé.

Privé

Pour la CSQ et la FAE, le financement des écoles privées à hauteur de 60 % ajoute à la lourdeur de la tâche des enseignants. Ce secteur parallèle grugerait les meilleurs éléments du secteur public et lui laisserait les élèves en difficulté. «Certains professeurs au public nous disent que la moitié des jeunes dans leur classe ont des problèmes. Ils ne peuvent plus enseigner dans les mêmes conditions qu'auparavant. Ils font le plus souvent de la gestion de classe», dit Pierre Saint-Germain.

Au collégial

La pénurie de main-d'œuvre se vit aussi dans les cégeps, où on rappelle des professeurs à la retraite pour combler les besoins. Selon Jean-Claude Drapeau, président de la Fédération autonome du collégial (FAC), les salaires ne sont pas concurrentiels par rapport à la charge de travail.

Le fardeau des enseignants varie selon la région ou le programme. Ceux qui enseignent dans des classes surchargées croulent sous la correction et les suivis personnels des étudiants, surtout depuis la formidable invention du cour-

riel, avance Jean-Claude Drapeau. «La majorité des enseignants travaillent sept jours

bouchées doubles pour faire rouler les programmes, explique-t-il.

Dans des régions où les jeunes sont peu nombreux, les professeurs sont souvent forcés de donner cinq ou six cours, ce qui représente des semaines de préparation

sur sept durant une grande partie de l'année scolaire», observe-t-il.

Dans des régions où les jeunes sont peu nombreux, la situation n'est pas plus rose. Les professeurs sont souvent forcés de donner cinq ou six cours, ce qui représente des semaines et des semaines de préparation, selon Jean-Claude Drapeau. Puisque le financement est accordé en proportion du nombre d'étudiants inscrits, les professeurs doivent mettre les

C'est ce qui fait dire à la FAC que le mécanisme de répartition des subventions gouvernementales est déficient et doit être réévalué.

La Fédération s'est d'ailleurs alliée à trois autres syndicats pour exercer des pressions en ce sens sur le ministère de l'Éducation.

En attendant, la FAC entend plaider, lors des prochaines négociations, pour que de l'argent neuf serve à l'embauche de professeurs. Le syndicat veut aussi profiter des négociations pour défendre le maintien de l'offre de programmes dans certaines régions où les ratios ne sont pas toujours atteints.

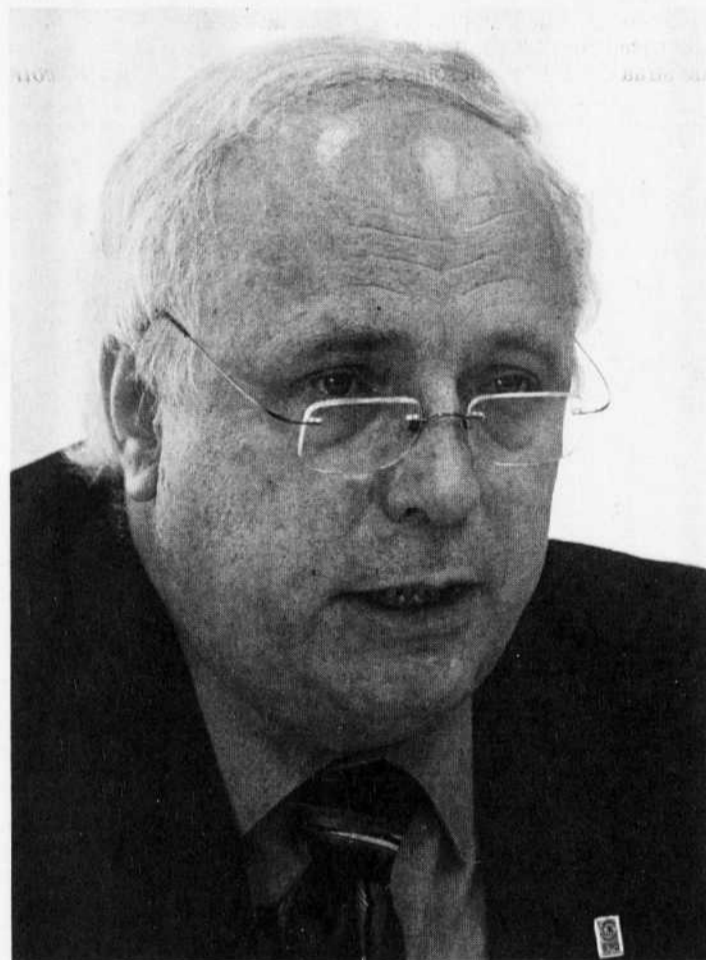
Une pomme, s'il vous plaît!

Bien que cela ne se discute pas dans le cadre de négociations pour le renouvellement des conventions collectives, les professeurs souhaitent faire de l'éducation une priorité nationale. C'est ce qui ressort d'une vaste consultation menée par la CSQ au cours de la dernière année.

Les enseignants aimeraient aussi que leur profession soit revalorisée.

Beaucoup d'entre eux déplorent que le temps qu'ils consacrent à la correction les soirs et les fins de semaine, aux activités parascolaires, aux réunions et à l'aide donnée aux élèves après les heures de cours ne soit pas pris en compte, explique Pierre Saint-Germain. «Les professeurs souhaitent seulement être reconnus pour le travail qu'ils font!», conclut-il.

Collaboratrice du Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Fédération autonome du collégial (FAC)

Passionnément...
depuis 20 ans



www.lafac.qc.ca

LE SCFP

un mouvement
démocratique
au service du
monde



SCFP
Syndicat canadien de
la fonction publique FTU

www.scfp.qc.ca

SYNDICALISME

SANTÉ

La pénurie de ressources humaines menace tout le réseau

« En technologie de radiodiagnostic, seulement 62 % des étudiants obtiennent leur diplôme »

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), comme son nom l'indique, regroupe des professionnels et des techniciens dont les tâches, parfois méconnues, sont pourtant essentielles au bon déroulement du système de santé. Le hic, c'est qu'il y a pénurie.

PIERRE VALLÉE

« **S**ix des professions que nous représentons sont officiellement reconnues par le gouvernement comme en pénurie. Ce sont les orthophonistes, les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, les audiologistes, les techniciens en radiodiagnostic et les techniciens en électrophysiologie médicale, souligne Johanne McGurrin, vice-présidente de l'APTS. A ces derniers, on doit rajouter les professions qui, selon nous, sont en pénurie sans pourtant être ainsi reconnues par le gouvernement, comme les technologues médicaux, les technologues en médecine nucléaire et les techniciens en génie biomédical. »

Cette pénurie vient jeter du sable dans l'engrenage du système de santé, car non seulement toutes ces professions sont nécessaires, mais certaines sont carrément indispensables. « Ce sont les techniciens en génie biomédical qui réparent les équipements médicaux et s'assurent de leur bon fonctionnement. » Autre exemple: les technologues en radiodiagnostic sont responsables de faire passer aux patients les différents tests, comme les examens d'imagerie par résonance magnétique, qui permettent ensuite au radiologiste et au méde-

cin traitant de poser un diagnostic et d'établir un traitement. D'autres travaillent davantage dans l'ombre. « Je pense aux techniciens de laboratoire qui font les tests de sang et d'urine, dont le médecin ne peut pas se passer. »

Solutions proposées

Pour contrer cette pénurie, la première idée qui vient en tête est d'augmenter le nombre des admissions dans les universités et les collèges qui forment ces professionnels et ces techniciens. Une démarche déjà entreprise pour certaines professions, affirme Johanne McGurrin, mais cette solution à elle seule ne saurait suffire. « Il faut évidemment augmenter le nombre des admissions, mais il faut aussi travailler à garder dans le réseau ceux et celles qui sont dans le secteur public, en leur offrant de meilleures conditions de travail. L'attraction et la rétention des professionnels et des techniciens constituent une priorité. »

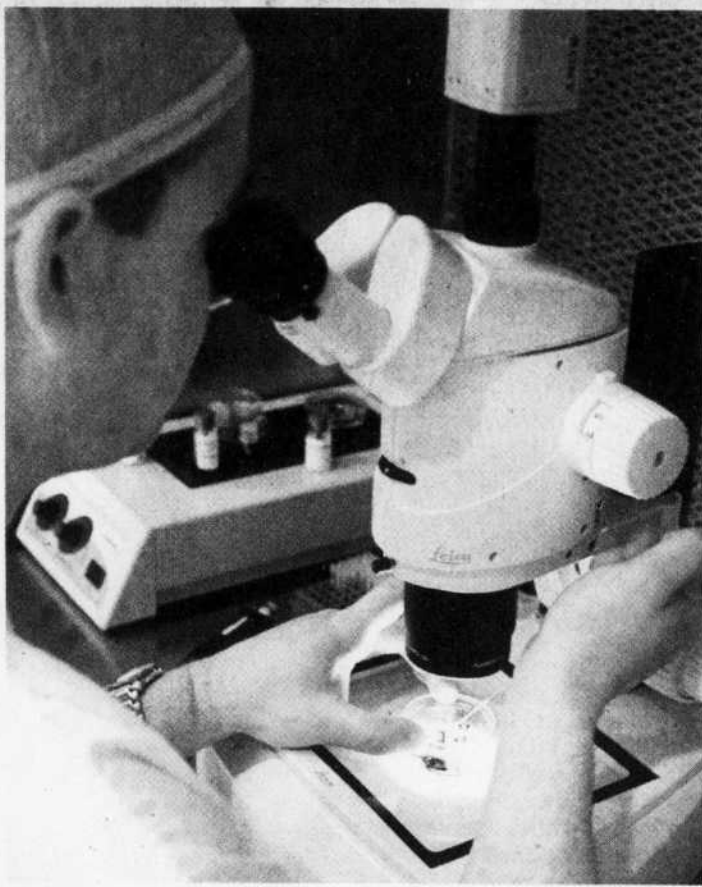
Pour cela, il faut ouvrir des postes. « Trop de nos membres travaillent dans le réseau public depuis plusieurs années sans pourtant se voir offrir un poste permanent. Il faut titulariser davantage et offrir à ces gens des postes permanents. » De plus, l'organisation du travail est à revoir.

« Certaines activités accomplies par nos membres pourraient être confiées à d'autres types d'emplois. Par exemple, le transport des patients ou les tâches administratives pourraient être confiés aux brancardiers et aux secrétaires. L'idée, ici, est d'axer davantage les tâches de nos membres vers les activités professionnelles pour lesquelles ils ont été formés. »

Une souplesse accrue dans l'organisation du travail est aussi souhaitable. « Beaucoup de nos membres sont jeunes et leurs conditions de travail ne correspondent pas toujours à leur réalité. Et il y a évidemment la question de la conciliation travail-famille. Pourquoi ne pas permettre à une personne de faire ses trente-deux heures de travail en quatre jours plutôt que cinq, si cela lui rend la vie plus facile? »

Quant au recrutement de nouveaux candidats, il faudra y mettre plus d'efforts. « Nous avons la capacité de former, par année au Québec, soixante technologues en médecine nucléaire. Pourtant, cette année, seulement 37 personnes sont inscrites. En technologie de radiodiagnostic, seulement 62 % des étudiants obtiennent leur diplôme. Il y a là des questions qu'on doit se poser et des solutions à trouver. »

Les listes d'attente sont aussi dans la mire de l'APTS. « La liste d'attente est trop longue pour certains types de tests. Il faut donc augmenter les plages horaires, là où c'est possible, et ainsi mieux rentabiliser les appareils. Nous proposons aussi une gestion cen-



JACQUES NADEAU/LE DEVOIR

La pénurie de professionnels et de techniciens de la santé dans les hôpitaux vient jeter du sable dans l'engrenage du système de santé.

tralisée des listes d'attente qui permettrait de diriger le patient vers l'hôpital le plus proche qui soit en mesure de le recevoir, plutôt que d'attendre que s'ouvre une place à l'hôpital où il est soigné. Il est possible de mieux gé-

rer, plutôt que de diriger les gens vers le privé. »

Un syndicat indépendant

L'Alliance du personnel professionnel et technique en santé et services sociaux est un syndi-

cat indépendant qui n'est affilié à aucune centrale syndicale. Il est né en 2004 de la fusion de l'Association professionnelle des technologues médicaux du Québec et de la Centrale des professionnelles et professionnels de la santé. L'APTS compte aujourd'hui 26 000 membres présents dans 118 établissements de santé, allant de l'hôpital au CLSC.

Ces membres exercent plus d'une centaine de métiers et de professions. Outre les technologues et techniciens déjà mentionnés, on compte parmi ses membres des psychologues, des avocats, des hygiénistes dentaires, des sociologues, des techniciens en assistance sociale, des thérapeutes par l'art, bref, toute une panoplie.

Le fait de représenter autant de professions et de métiers différents et d'être indépendant des centrales syndicales a amené l'APTS à mettre en place une forme d'intervention qui lui est propre. « D'abord, nous ne croyons pas dans les solutions mur à mur. Nous avons donc mis en place une série d'interventions et de services qui sont adaptés aux différents types d'emplois. De plus, nous travaillons toujours avec les intervenants sur le terrain. C'est en s'asseyant avec eux et en discutant qu'on peut mieux saisir le problème qui les concerne. Ensuite, on peut proposer des pistes de solution, sachant qu'elles répondent à la réalité. Cette démarche nous distingue des autres syndicats. »

Collaborateur du Devoir



Bonne Fête internationale des travailleuses et des travailleurs



CENTRALE DES SYNDICATS DÉMOCRATIQUES

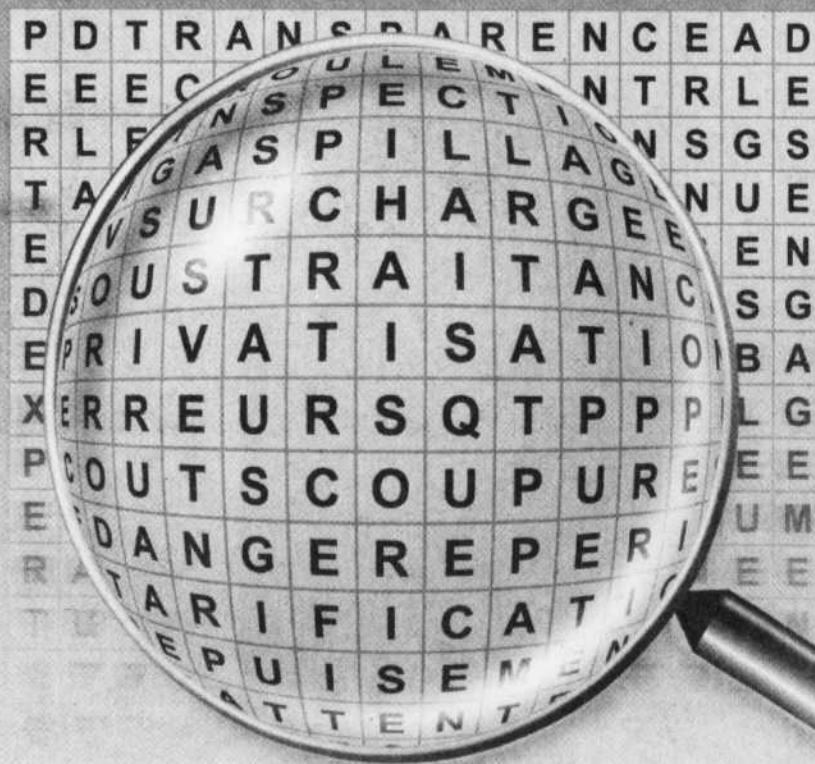
Depuis la fondation de la **Centrale des syndicats démocratiques (CSD)** en 1972, des femmes et des hommes venant de tous les horizons professionnels continuent d'être porteurs de l'audacieux rêve de ses fondateurs : répondre aux aspirations de milliers de travailleuses et de travailleurs québécois, en bâtissant avec eux, jour après jour, une centrale syndicale démocratique, solidaire, égalitaire, qui appartienne en propre à chacun de ses syndicats affiliés. Une organisation, libre de toute attache politique, qui leur ressemble et qui reconnaît à chacun sa liberté, sa place dans la société tout en refusant et en condamnant toute forme de domination, d'entrave à la liberté. Une centrale dont l'humain est la mesure de toutes choses.

514 899-1070

www.csd.qc.ca

www.syndicalisation.qc.ca

LES MAUX CACHÉS DES SERVICES PUBLICS



algues bleues
attentes
coupures
coûts
danger
délais
désengagement
écroulement

épuisement
erreurs
gaspillage
inspections
location de personnel
partenariat public-privé
péril
perte d'expertise

privatisation
risque
sécurité
sous-traitance
surcharge
tarification
transparence

Solution:

RÉINVESTIR



SFPQ
SYNDICAT DE LA FONCTION
PUBLIQUE DU QUÉBEC

LA FONCTION PUBLIQUE ET LES SERVICES PUBLICS, ON N'A PAS LES MOYENS DE S'EN PRIVER!